



Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215906637-20240411-DEL051_015_2024-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 051

015

2024

Date de la convocation et de l'affichage : 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

| | |
|--|----|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice | 29 |
| Nombre de présents | 26 |
| Nombre de votants par procuration | 2 |
| Nombre de suffrages exprimés | 28 |

Etaient présents : (26)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoint, BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

Ont donné procuration : (2)

DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,
HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John.

Absents/excusés : (1)

LEMOINE Isabelle.

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

CALCOEN David

DESAFFECTATION BATIMENT 9 RUE D'HERZEELE.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 059-215906637-20240411-DEL051_015_2024-DE

La commune est propriétaire d'un ensemble immobilier cadastré section AH n° 106. Ce site a abrité les ateliers municipaux.



Aujourd'hui, ce site ne répond plus aux besoins de la commune. C'est pourquoi la commune ne souhaite pas garder ce bien dans son patrimoine.

Dès lors, pour permettre à la commune de disposer de ce bien, en vue d'une cession ultérieure, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur la désaffectation de l'ensemble immobilier cadastré section AH n° 106, d'une superficie de 1 424m², puis de prononcer son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

Il est proposé au Conseil de :

- CONSTATER la désaffectation de l'ensemble immobilier cadastré section AH n° 106,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 11-04-2024

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas

Le Maire,



CALCOEN David

Acte rendu exécutoire
Après transmission en Sous-Préfecture le :
et publication ou notification le

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le
ID : 059-215906637-20240411-DEL051_015_2024-DE



| | |
|---|--|
| <p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p> | <p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p> |
|---|--|